

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes signe un partenariat avec le Parc national de la Vanoise

Mercredi 22 mai, la LPO AuRA et le Parc national de la Vanoise (73) ont officialisé leur partenariat à travers une convention d'une durée de 3 ans, portant principalement sur la préservation des milieux naturels et de la faune sauvage du Parc.



Les signataires le jour de la convention (de g. à d. : Dominique Secondi, Président territorial de la LPO de la Savoie, Xavier Eudes, Directeur du Parc national de la Vanoise et Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes) © Camille Rogeaux – Parc national de la Vanoise

Le Parc national de la Vanoise, créé il y a 60 ans pour sauvegarder le bouquetin des Alpes, protège une zone cœur de 533 km² et concerne 25 communes des vallées de la Tarentaise et de la Maurienne. Vaste réservoir de biodiversité, il accueille 325 espèces de vertébrés dont plus de la moitié sont protégées, mais également plus de 2860 espèces végétales, dont 300 protégées au niveau national et près de 1000 espèces de champignons.

Pour mieux allier le tourisme, lié entre autres aux 16 domaines skiables du secteur, et la préservation de l'environnement, le Parc travaille depuis plusieurs années avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, et les deux structures ont officialisé leur partenariat ce 22 mai 2024.

L'objet de cette convention sur 3 ans concerne l'amélioration des connaissances naturalistes à travers des inventaires et échanges de données, la préservation des milieux naturels et de la faune sauvage par la mise en place d'actions concrètes autour de thématiques variées, notamment la cohabitation entre les sports de nature et la biodiversité, et la sensibilisation et la communication auprès d'un large public.

Particulièrement sensibles aux installations aériennes (câbles et poteaux), **les rapaces du massif** font l'objet dans le cadre de ce partenariat d'un suivi particulier avec la recherche et l'analyse de leurs aires de reproduction notamment dans le cadre de la mobilisation d'un réseau bénévole d'observateurs.

Enfin, le Parc accueillant en alpage des troupeaux pour la production fromagère, un travail sera également mené sur **l'accompagnement des agriculteurs** dans la prise en compte de la biodiversité.

Pour Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes : *"Ce partenariat va nous permettre de travailler avec le Parc au plus près des territoires pour protéger et restaurer la biodiversité tout en sensibilisant le grand public, les socio-professionnels, les enfants du secteur... Une belle opportunité pour notre association !"*

Pour Xavier Eudes, Directeur du Parc national de la Vanoise : *"Cette convention prévoit notamment deux actions fortes : le partage avec la LPO de données sur Biodiv'Sports pour mettre à disposition des pratiquants les informations sur les espèces protégées et l'organisation, en septembre, du colloque Vautour France 2024 qui fera la part belle au gypaète, espèce emblématique des Alpes."*

Contacts presse :

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Adrien Lambert
adrien.lambert@lpo.fr
06 60 66 82 23

Parc national de la Vanoise
Élisabeth Berlioz
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr
06 70 67 70 46